

**KIT DIAGNOSTIC AVORTEMENTS OVINS :
FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DES PRELEVEMENTS**

Elevage concerné (Nom, Prénom, Adresse)

N° de cheptel _ _ _ _ _ Vétérinaire Sanitaire

Commémoratifs :

Nombre de femelles mises à la reproduction dans le lot :

Nombre d'avortements recensés - dans les 7 derniers jours :

- dans les 3 derniers mois dans ce lot :

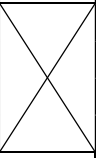
N° Brebis ayant avorté : Date d'avortement : __ / __ / 20__

Stade de gestation : Commentaires :

Prélèvements joints (1) :

☐ Tube sec ☐ Tube EDTA ☐ Ecouvillon endocervical ou cotylédonaire ☐ Fragment d'encéphale ou ponction cérébrale ☐ Avorton

Analyses demandées et techniques préconisées :

Maladies recherchées (techniques préconisées)	(1)	Coût total	Prise en charge	Coût final éleveur (en € H.T.)
<i>Chlamydie (PCR)</i>		112,51 € HT	GDS Creuse (2) 84,38 € HT	28,13 € HT
<i>Fièvre Q (PCR)</i>				
<i>Salmonellose (bactériologie)</i>				
<i>Toxoplasmose (PCR)</i>				
Autres (Border disease, anaplasmose...) à préciser :		Selon analyses choisies	Tarif négocié GDS Creuse	

Les analyses seront effectuées par le laboratoire sous réserve que les prélèvements adéquats soient joints et en bon état de conservation.

La prise en charge par GDS Creuse sera effective suite à la visite du vétérinaire sanitaire dans l'exploitation si les seuils d'intervention sont atteints et si l'éleveur est à jour du paiement de ses cotisations (se référer au dos du document pour plus de détails).

Date : __ / __ / 20__

Signatures :

L'éleveur

Le vétérinaire sanitaire

Seuils d'intervention : 2 situations identifiées :

- Avortements rapprochés dans le temps : à partir de 3 avortements sur 7 jours ou moins, quelle que soit la taille du cheptel ou lot d'élevage
- Avortements espacés sur une période maximale de 3 mois, par lot de reproduction et sur la période de mise-bas :
 - Moins de 250 animaux : à partir de 4 % d'avortements (soit 2 avortements dans un lot de 50 animaux + 1 avortement par tranche de 25 femelles)
 - Plus de 250 animaux : à partir du 10^{ème} avortement

Maladies faisant l'objet d'une prise en charge (voir au dos)

- Chlamydie
- Fièvre Q
- Salmonellose
- Toxoplasmose

Les recherches de brucellose et éventuellement de fièvre catarrhale (si suspicion déclarée auprès de la DDCSPP) sont effectuées et prises en charge par l'Etat dans le cadre de la police sanitaire de chacune de ces maladies.

Prélèvements à effectuer



Tableau récapitulatif

Affections suspectées	Stade de gestation préférentiel de l'avortement	Analyse à privilégier	Matrices possibles
Chlamydie	fin de gestation	PCR	avorton, placenta ou écouvillon
Fièvre Q	fin de gestation	PCR	avorton, placenta ou écouvillon
Salmonellose	à partir du 3 ^{ème} mois	Bactériologie	avorton, placenta ou écouvillon
Toxoplasmose	quel que soit le stade	PCR	avorton (tête) ou placenta

Dans tous les cas, les prélèvements devront être identifiés et acheminés rapidement (idéalement moins de 24 heures), dans un emballage étanche, sous couvert du froid et avec cette fiche d'accompagnement.

Les grands principes retenus face à un épisode d'avortements répétés sont les suivants :

- Rechercher l'agent pathogène sur la brebis ayant avorté et/ou l'avorton dans la mesure où, pour l'agent concerné, il est admis ou démontré que l'excrétion est concomitante de l'avortement. **C'est l'objet de cette fiche de diagnostic direct avec une prise en charge de 75 % par GDS Creuse.**
- Rechercher les anticorps chez les brebis ayant avorté depuis plus 15 jours. L'échantillon pourra être complété par des brebis ayant présenté des troubles de la reproduction compatibles avec l'intervention de l'agent pathogène sans oublier les mères d'agneaux mort-nés. **Tarif négocié GDS Creuse pour les adhérents.**